

Image not found or type unknown



Contestation suite à une demande de rupture de contrat formation

Par **bwaderoz**, le **20/01/2009** à **13:56**

j'ai demandé une résiliation d'une formation à distance auprès du cned car celle ci ne correspondait pas à mes objectifs, je suis restée sans réponse écrite d'eux malgré mes divers appels. Aujurd'hui ils me réclament de payer la globalité de la somme alors que je n'ai suivi aucun cours dès le début cela fait trois mois.

Quel recours ai-je pour contester cette somme ? Sont ils obligés de me faire tout payer ? quel est ma protection juridique à ce niveau ?

Merci d'avance de vos conseils